



*Procès-verbal*  
*Le mercredi, 15 décembre 1999 - n° 79*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Présentation de projets de loi

M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 99 Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 57 en annexe)

Pour: **71** Contre: **45** Abstention: **0**

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations générales sur le projet de loi n° 99, Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, à compter du 8 février 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 31 janvier 2000;

QUE le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

**15 décembre 1999**

---

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 58 en annexe)

Pour: **71** Contre: **45** Abstention: **0**

### **Dépôts de documents**

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Un avant-projet de loi intitulé « Loi sur la sécurité incendie ».

(Dépôt n° 826-19991215)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations générales sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la sécurité incendie », à compter du 1er février 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 24 janvier 2000;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Puis M. Ménard dépose :

L'entente concernant l'établissement et le maintien d'un corps de police à Kanesatake entre le Conseil Mohawk de Kanesatake et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

(Dépôt n° 827-19991215)

L'entente provisoire sur le maintien de l'ordre entre La Première Nation des M'GMAQ de Listuguj et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

(Dépôt n° 828-19991215)

**15 décembre 1999**

---

L'entente sur les services de police entre le Québec et Kahnawake.

(Dépôt n° 829-19991215)

L'entente sur les services de police d'Akwesasne 1998-2001 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Akwesasne.

(Dépôt n° 830-19991215)

L'entente concernant le corps de police dans le territoire de la communauté de Mashteuiatsh entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, du gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 831-19991215)

L'entente concernant le maintien d'un corps de police dans le territoire de la communauté de Betsiamites.

(Dépôt n° 832-19991215)

L'entente concernant le maintien d'un corps de police dans le territoire de la communauté de Wendake entre le Conseil de la Nation Huronne-Wendat et le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 833-19991215)

Le rapport annuel du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 834-19991215)

\_\_\_\_\_

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) dépose :

Le rapport de mission à la IX<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ), tenue à Toronto (Ontario), du 17 au 19 novembre 1999.

(Dépôt n° 835-19991215)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 1<sup>er</sup> et 2 juin et 10, 13 et 14 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

**15 décembre 1999**

---

n° 3 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 836-19991215)

---

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 10 et 14 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 89 Loi modifiant la Loi sur les transports en matière de camionnage en vrac. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 837-19991215)

---

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 2, 8, 9 et 14 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 83 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et d'autres dispositions législatives. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 838-19991215)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 756 citoyens et citoyennes de Lennoxville, Compton, Waterville, Ascot, Bury et d'autres municipalités avoisinantes, concernant le financement de l'éducation.

(Dépôt n° 839-19991215)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

**15 décembre 1999**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 6 936 citoyens et citoyennes de la province de Québec, concernant les services de réadaptation pour les personnes handicapées.  
(Dépôt n° 840-19991215)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 115 membres du Regroupement contre l'appauvrissement du Bas-Saint-Laurent, concernant les conséquences des lois votées à l'Assemblée sur les plus démunis.  
(Dépôt n° 841-19991215)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 090 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement de l'éducation.  
(Dépôt n° 842-19991215)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Bédard (Chicoutimi) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 400 citoyens et citoyennes de Chicoutimi, concernant l'hôpital de Chicoutimi.  
(Dépôt n° 843-19991215)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 14 décembre 1999, sur la motion maintenant conjointe, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, de M. Bergman (D'Arcy-McGee) et de M. Boulerice (Sainte-Marie-Saint-Jacques), proposant l'adoption du projet de loi n° 198, Loi proclamant le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah au Québec.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 59 en annexe)

Pour: **117** Contre: **0** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 198 est adopté.

### Motions sans préavis

Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé n° 220, Loi concernant la Municipalité de Saint-Joachim, et n° 221, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 224, Loi concernant les fonds FÉRIQUE;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de

**15 décembre 1999**

---

loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant Agropur, Coopérative agro-alimentaire;

---

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et de discuter du projet de mandat d'initiative;
  - la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de prendre en considération le projet de rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics et d'organiser les travaux de la commission.
- 

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

M. Bégin, ministre de l'Environnement, propose que le projet de loi n° 90, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 90 est adopté.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement.

Un débat s'ensuit.

---

À 13 h 02, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

15 décembre 1999

---

La séance reprend à 15 h 04.

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement.

Le débat terminé, le rapport est adopté à la majorité des voix.

*Adoption*

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 84, Loi modifiant la Loi sur la Société des loteries du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 84 est adopté.

---

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 77, Loi sur les centres financiers internationaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 77 est adopté.

---

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 85 est adopté.

**Projets de loi publics au nom des députés**

*Prise en considération de rapports de commissions*

**15 décembre 1999**

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 199, Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) propose que le projet de loi n° 199, Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 199 est adopté.

**Projets de loi du gouvernement**

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 96 est adopté.

---

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses

**15 décembre 1999**

---

dispositions législatives concernant les régimes de retraite dans les secteurs public et parapublic, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

---

À 17 heures, sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 16 décembre 1999, à 10 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

15 décembre 1999

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 99 :

(Vote n° 57)

POUR - 71

Arseneau	Brassard	Goupil	Paquin
Barbeau	Brouillet	Harel	Paré
Baril	Caron	Jolivet	Payne
(Berthier)	Carrier-Perreault	Julien	Pelletier
Baril	Charest	Jutras	(Abitibi-Est)
(Arthabaska)	(Rimouski)	Kieffer	Perreault
Beaudoin	Cliche	Labbé	Pinard
Beaulne	Côté	Lachance	Rioux
Beaumier	(La Peltrie)	Landry	Robert
Bédard	Côté	Laprise	Rochon
Bégin	(Dubuc)	Leduc	Signori
Bergeron	Cousineau	Legault	Simard
Bertrand	Désilets	Léger	(Richelieu)
(Portneuf)	Dion	Lelièvre	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lemieux	(Montmorency)
(Charlevoix)	Doyer	Léonard	St-André
Blanchet	Duguay	Létourneau	Trudel
Bouchard	Facal	Maltais	Vermette
Boucher	Gagnon	Marois	
Boulerice	Gendron	Ménard	
Boulianne	Geoffrion	Morin	

CONTRE - 45

Beauchamp	Copeman	Kelley	Normandeau
Béchar	Cusano	Lafrenière	Ouimet
Bélanger	Delisle	Lamoureux	Paradis
Bergman	Després	Lamquin-Éthier	Pelletier
Bissonnet	Dupuis	Leblanc	(Chapleau)
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Poulin
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Sirros
Chagnon	Gautrin	MacMillan	Tranchemontagne
Charest	Gauvin	Marcoux	Vallières
(Sherbrooke)	Gobé	Marsan	Whissell
Chenail	Houda-Pepin	Middlemiss	Williams
Cholette	Jérôme-Forget	Mulcair	

15 décembre 1999

---

Sur la motion proposant des consultations générales sur le projet de loi n° 99 :

(Vote n° 58)  
(identique au vote n° 57)

---

Sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 198 :

(Vote n° 59)

**POUR - 117**

Arseneau	Charest	Harel	Mulcair
Barbeau	( <i>Sherbrooke</i> )	Houda-Pepin	Normandeau
Baril	Charest	Jérôme-Forget	Ouimet
( <i>Arthabaska</i> )	( <i>Rimouski</i> )	Jolivet	Paquin
Baril	Chenail	Julien	Paradis
( <i>Berthier</i> )	Cholette	Jutras	Paré
Beauchamp	Cliche	Kelley	Payne
Beaudoin	Copeman	Kieffer	Pelletier
Beaulne	Côté	Labbé	( <i>Chapleau</i> )
Beaumier	( <i>La Peltrie</i> )	Lachance	Pelletier
Béchar	Côté	Lafrenière	( <i>Abitibi-Est</i> )
Bédard	( <i>Dubuc</i> )	Lamoureux	Perreault
Bégin	Cousineau	Lamquin-Éthier	Pinard
Bélangier	Cusano	Landry	Poulin
Bergeron	Delisle	Laprise	Rioux
Bergman	Désilets	Leblanc	Robert
Bertrand	Deslières	Leduc	Rochon
( <i>Portneuf</i> )	Després	Legault	Signori
Bertrand	Dion	Léger	Simard
( <i>Charlevoix</i> )	Dionne-Marsolais	Lelièvre	( <i>Montmorency</i> )
Bissonnet	Doyer	Lemieux	Simard
Blanchet	Duguay	Léonard	( <i>Richelieu</i> )
Bordeleau	Dupuis	Létourneau	Sirros
Bouchard	Facal	Loiselle	St-André
Boucher	Fournier	Maciocia	Tranchemontagne
Boulerice	Gagnon	MacMillan	Trudel
Boulianne	Gagnon-Tremblay	Maltais	Vallières
Brassard	Gautrin	Marcoux	Vermette
Brodeur	Gauvin	Marois	Whissell
Brouillet	Gendron	Marsan	Williams
Caron	Geoffrion	Ménard	
Carrier-Perreault	Gobé	Middlemiss	
Chagnon	Goupil	Morin	